

RAPPORT CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2017
Rédigé par les délégués des Parents d'Elèves et l'Equipe enseignante

Etaient présents : M. PALLIN Président du SIRP et Maire du Temple - Mme LAGUEYTE, Secrétaire du SIRP - M. LABARSOUQUE, Directeur de l'école et Professeur des Ecoles - Mmes AIMIER, DE OLIVEIRA, FOUGERON, GINGUENAUD, MANTEL et RONGIER, Professeurs des écoles - Mme VEIGA, Responsable de l'APS (Accueil Périscolaire) - Mmes DESRUMAUX-MARLIN, JEANDEL, LAMBERT et RICHON, Déléguées des parents d'élèves.

Excusées : Mme CHARLE, Maire de Saumos - Mme PUYOOU, Déléguée des parents d'élèves.

1) Elections des Délégués de Parents d'élèves

Les élections se sont déroulées du 9 au 13 octobre : 90 votants sur 154 électeurs inscrits (taux de participation de 58,44%). 5 bulletins nuls ou blancs et 85 validés. Ont été élus : Mme LAMBERT pour les TPS-PS-MS (suppléante Mme GRAS-PORTE) - Mme RICHON pour les GS-CP (suppléant M. DEBAYLES) - Mme DESRUMAUX-MARLIN pour les CP-CE1 (suppléante Mme COSTA) - Mme PUYOOU pour les CE2-CM1 (suppléant M. CHAUTARD) - Mme JEANDEL pour les CM1-CM2 (suppléante Mme ALBARET).

2) Effectifs et répartition des élèves

111 élèves inscrits à la rentrée, répartis ainsi :

- TPS/PS/MS : 1 + 9 + 13 = 23 Mme Fougeron
- GS/CP : 13 + 6 = 19 Mme De Oliveira
- CP/CE1 : 6 + 12 = 18 Mme Aimier
- CE2/CM1 : 20 + 6 = 26 (25) Mme Mantel
- CM1/CM2 : 11 + 14 = 25 Mme Rongier et M. Labarsouque

1 départ au CE2. A ce jour, 110 élèves à l'école. Entre parenthèses le nouvel effectif de la classe CE2-CM1.

Prévisions d'inscriptions pour la rentrée 2017 : 12 enfants de PS et 4 TPS possibles.

3) Mesures de sécurité

Au quotidien

- Les consignes de sécurité sont toujours affichées au portail d'entrée et des logos « Vigipirate » encore présents devant l'école.
- Un agent du SIRP est toujours positionné de 8h50 à 9h au portail, en plus de l'enseignant(e) de service dans la cour.
- Le SIRP vous rappelle qu'il ne faut pas stationner en dehors des places de parking prévues pour les véhicules, en particulier pas sur la voie des bus ou devant le pont.
- Les parents de la Maternelle sont toujours autorisés à rentrer dans ce bâtiment.
- Pour l'ensemble des parents : pénétrer dans la cour d'école (au-delà de la ligne blanche tracée au sol) doit être exceptionnel et soumis à l'autorisation de l'enseignant(e) de service.

Pour les élèves et le personnel de l'école : s'exercer à 3 exercices de sécurité différents

Les 2 premiers sont réalisés tous les ans. Le troisième est mis en place, au sein des écoles, en raison de l'actualité (attentats terroristes).

1. L'exercice d'évacuation incendie. L'exercice a eu lieu le mardi 19/09 pour le bâtiment principal, mais n'a pas pu être réalisé pour le bâtiment Maternelle ; en effet, le boîtier d'alarme est défectueux et doit être réparé prochainement. Un exercice est prévu à la rentrée de novembre.

2. Le confinement ou plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face à des risques majeurs tels que tempête, feu de forêt, séisme... L'exercice a eu lieu le lundi 16/10 dans les 2 bâtiments.

3. L'exercice intrusion-attentat : en fait les exercices intrusion-attentat, car, selon la situation qui se présente, les élèves et leur enseignant(e) seront amenés à s'échapper ou à s'enfermer. Un exercice d'évacuation est prévu avant Noël. Avant le CP, il n'est pas nécessaire d'explicitier les raisons des exercices intrusion-attentat.

L'objectif est d'aboutir, lors des exercices, à des rituels pour que les enfants suivent les enseignants.

4) Vote du règlement intérieur

Les principales modifications portent sur les nouveaux horaires de l'école, avec le retour de la semaine de 4 jours et l'arrêt des TAP. Les autres modifications concernent les entrées et sorties des élèves pendant le temps scolaire, pour des prises en charge extérieures (orthophonie, psy, etc.), et les relations parents-enseignants (chapitre 4 : « Attitude/Comportement »).

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué prochainement pour être signé dans les familles (élèves/parents).

5) Actions pédagogiques en temps scolaire (APC, sorties, autres projets)

- a) Il existe toujours du soutien scolaire, l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire) à partir de 16h30, selon les périodes et les enseignants, de 30 min à 45 min, les lundis, mardis ou jeudis. Actuellement, hors classe de CP-CE1 : 9 élèves sont concernés les lundis, 17 les mardis et 6 les jeudis, jusqu'au 14 décembre.
- b) Sorties pour la classe de TPS-PS-MS : à Saumos (transhumance des moutons le 05/10 et bibliothèque le 7/12).
- c) Sortie pour la classe GS-CP : à Bordeaux (Mini-concert au Fémina le 11/12).
- d) Sortie pour la classe CP-CE1 : à Bordeaux (cirque Gruss le 30/01).
- e) Sorties pour la classe de CE2-CM1 : à Bordeaux (Jardin public et Musée d'Aquitaine le 12/10) et à Mérignac (spectacle musical au Pin Galant le 27/11).
- f) Sorties pour la classe de CM1-CM2 : à Bordeaux-Caudéran (représentation théâtrale des fables de La Fontaine le 13/10), au Teich (rencontre interclasses de rugby le 19/10), puis à St Médard (rencontre interclasses de rugby le 12/12).
- g) Pour la plupart des sorties de classes, en demi-journée ou à la journée, le SIRP assure le transport avec le bus blanc (35 places), et la coopérative de l'école prend à sa charge les entrées pour les spectacles : aucune participation financière n'est demandée aux familles !
- h) Natation pour l'ensemble des CP-CE1 le jeudi matin du 26 avril au 21 juin (8 séances). Deuxième cycle natation pour les CE1. Financement des séances et transport par le SIRP.
- i) Classe sportive (« Usépiades » 3 jours au mois de mai), à Hostens, envisagée, pour la deuxième année consécutive, pour les CP-CE1 de Mme Aimier.
- j) Projet départemental pour la classe CE2-CM1 : « Archéologie à grande vitesse ».
- k) Projet théâtre pour la classe CM1-CM2 à la salle des fêtes de Saumos (représentation prévue le 6/04).
- l) Les enfants de l'école accompagnés de leurs parents sont invités à participer aux cérémonies du 11 novembre aux monuments aux morts de Saumos (10h) et de Le Temple (12h20).

6) Coopérative scolaire

634€ de solde positif à la rentrée.

Recettes : 69 familles (correspondant à 98 enfants) sur 79 ont participé à la coopérative pour un montant de 1012€ (correspondant à 10,30€ par enfant ou 9,20€ par enfant en considérant les 110 élèves).

Dépenses en sorties (277,80€), livres (73€) et en différents projets (237€).

Solde de 968€ au 16/10.

Dépense future : spectacle de Noël le 21/12 (450€).

Recettes prévues : ventes des photos individuelles/fratries (les photos de classes auront lieu au printemps).

7) Activités périscolaires (APS, Centre de loisirs du mercredi, USEP)

- a) Projet commun à l'année APS et Centre de loisirs : « À la découverte de la nouvelle Aquitaine ». Autres projets : La grande lessive (installation artistique), bibliothèque du Porge, ludothèque de Lacanau, intervention d'un apiculteur (13/11), « Vide jouet » (7/12), décorations de Noël et pratiques sportives.
- b) Centre aéré du mercredi à l'école depuis la rentrée 2017 (avec restauration sur place) : environ 20 enfants y sont accueillis. Sortie spectacle au Pin Galant de Mérignac : « L'école des magiciens » (8/11).
- d) USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire) : les activités débutent à 16h30 le vendredi (jusqu'à 18h). L'association USEP a vu son nombre de licenciés enfants remonter de 25 à 32 cette année. Nous avons également 15 adultes licenciés.

La première sortie sera le cross de Gujan-Mestras le samedi 25/11 suivi de la montée de la dune du Pyla. Les transports sont toujours assurés par le SIRP.

8) Manifestations festives à l'école et autour de l'école

- a) Fête de Noël : cadeau-livre du SIRP distribué à chaque enfant, venue d'une troupe de spectacle le jeudi 21/12, repas de Noël. Spectacle de Noël (chorale des élèves de l'école et de l'APS) et marché gourmand (sablés... préparés par les élèves) le vendredi 22/12.
- b) La fête de l'école se déroulera au Temple, le vendredi 22 ou 29/06, après la classe, avec le concours de l'association LAEL.

9) Travaux, matériel à prévoir (cour et locaux) et questions diverses :

- a) Le serveur informatique de l'école a été changé.
- b) Pour les inscriptions au Centre de loisirs, voir directement avec Mme Veiga.